



**Hermeline Malherbe**

*Présidente du Département des Pyrénées-Orientales*

---

## SESSION DU 7 OCTOBRE DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

---

**D**urant plusieurs semaines, le Département a mené une vaste concertation citoyenne sur l'ensemble du territoire. A la suite de ce dialogue intense, productif et audacieux, le Département a pris 30 engagements qui répondent aux attentes des habitant·e·s.

Lors de la session du 07 octobre, les élu·e·s vont concrétiser certains engagements fondamentaux pour l'avenir de notre territoire : l'approbation des statuts et de l'adhésion au Syndicat mixte des stations de montagne, le lancement d'une souscription en faveur du château de Castelnou, la construction et la réhabilitation de logements sociaux, ou encore l'affirmation d'un important plan d'accompagnement en investissement des établissements œuvrant dans le domaine des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le Département mène une politique ambitieuse en prise directe avec les aspirations des habitants et de toutes les forces vives des Pyrénées-Orientales. Dans les semaines à venir, le dialogue va continuer avec toutes celles et tous ceux qui souhaitent se mobiliser pour construire ensemble l'avenir du département.





# Une structure collective pour nos stations de montagne

**S**uite à une large concertation avec tous les acteurs menée depuis 2017 par le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, **le Département des Pyrénées-Orientales, par délibération du 25 mars 2019, a affiché sa volonté politique de définir une stratégie qui fédère les stations de montagne du département.** Il s'agit d'impulser un projet collectif par le tourisme « 4 saisons » à l'échelle du territoire des 2 communautés de communes Pyrénées Cerdagne et Pyrénées Catalanes, toutes deux sur le territoire du Parc.

Les habitant.e.s se sont également exprimé.e.s sur l'avenir des stations de montagne lors des rencontres citoyennes « Imagine les P.-O. ». L'engagement n°8 du plan d'investissement voté le 22 juillet 2019 lance une stratégie pour nos stations de montagne. Cet engagement vient naturellement s'inscrire dans la stratégie départementale du Tourisme et des Loisirs, portée avec l'ensemble des acteurs dont l'Agence de Développement Touristique des Pyrénées Orientales, tout comme dans le Plan Montagne et le Fonds Tourisme de la Région.

**Aujourd'hui, la création de ce syndicat mixte des stations de montagne marque une nouvelle étape importante.**

Le Département participe à la mise en place d'une nouvelle gouvernance afin de porter les investissements nécessaires, dans les années à venir, pour moderniser les équipements et diversifier des activités pour un tourisme durable et responsable. Sera apportée une contribution initiale de 30 M€ afin de financer les études, équipements et infrastructures réalisés par le syndicat.

## DU NOUVEAU POUR LA STATION DU PUIGMAL

Le projet de reconversion de la station de montagne du Puigmal s'intègre dans le plan stratégique pour les stations de montagne et a pour ambition d'être un exemple de reconversion durable, à forte valeur démonstrative pour le territoire et la chaîne pyrénéenne.

Afin d'amorcer cette reconversion, le Département co-financera, dans le cadre d'un marché de prestations, l'assistance au « développement d'activités 4 saisons sur le site du Puigmal » afin de lancer le projet du groupe Rossignol retenu par la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne.





# Logement Habitat : une feuille de route partagée

**A**cteur majeur du logement social avec l'Office 66 et Roussillon Habitat, **le Département a également, en charge avec l'Etat, la mise en œuvre du nouveau Plan départemental de l'Habitat pour les six prochaines années.**

Ce document de référence établit un diagnostic partagé sur l'ensemble du territoire des Pyrénées-Orientales et fixe les grandes orientations en matière d'habitat jusqu'en 2024. Il résulte d'un travail de concertation avec les Communautés de Communes ainsi que l'ensemble des acteurs de l'habitat. Il répond aussi aux préoccupations des habitants, évoquées lors de la concertation « Imagine les P.-O. » sur la question du développement harmonieux de l'urbanisation et de l'habitat.

Cohérence territoriale et coordination des actions entre les divers acteurs publics et privés sont les maîtres mots de ce Plan départemental. Alors que les Pyrénées-Orientales connaissent des évolutions démographiques importantes, que les besoins en matière d'habitat sont de plus en plus importants, que 80% de la population est éligible au logement social, **le Département se mobilise pleinement pour jouer son rôle fédérateur et coordinateur**, notamment avec les communes et les intercommunalités.

Ce plan invite les territoires à prendre en compte la disponibilité de la ressource en eau ainsi que les risques majeurs.





# Pour l'avenir de Castelnou

Le 26 novembre 2018, le Département, soucieux de préserver le patrimoine architectural remarquable des Pyrénées-Orientales, s'est porté acquéreur du **Château médiéval de Castelnou pour 1 € symbolique**.

Situé dans l'un des « plus beaux villages de France », ce monument nécessite des travaux de restauration majeurs afin d'y accueillir un projet emblématique de notre territoire conforme aux attentes des habitants sollicités pendant la concertation.

La Fondation du Patrimoine, organisme privé indépendant à but non lucratif créé par la loi du 2 juillet 1996, partenaire privilégié du Département qui a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local en péril non protégé au titre des

Monuments Historiques, a montré tout son intérêt pour le château de Castelnou.

Aussi, **dans le cadre de ce partenariat Département-Fondation du Patrimoine et comme cela a été pratiqué par le passé pour la valorisation des caves de Byrrh ou de l'ancien site de la Pinosa, va donc s'ouvrir en 2019 une souscription en faveur du château de Castelnou.**

La Fondation du Patrimoine représentant local de la mission Bern qui sélectionne chaque année des dossiers en fonction de leur intérêt patrimonial, va présenter un dossier de candidature pour la mission Bern en 2020.

## ET AUSSI

- Au titre de sa politique en faveur de la protection de l'enfance, et compte tenu de l'augmentation des besoins, le Département a décidé d'augmenter la capacité d'accueil de l'IDEA (établissement public de protection de l'enfance) de 78% par rapport à 2009 (date de la mise en œuvre effective des places créées dans le cadre du plan Enfance).
- Le Département veille à la préservation de l'environnement et des espaces agricoles. Dans cette logique, il est décidé la

création d'un PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) d'une superficie de 349 hectares sur la commune d'Alénça.

- Le Département poursuit sa politique de soutien aux projets d'éducation artistique et culturelle dans les collèges publics des Pyrénées-Orientales. Cette implication se traduit par la mise à disposition de moyens financiers, techniques et humains.



## CONTACT PRESSE

Alexandra Girard - Tél. 04 68 85 80 23 - Port. 07 86 48 14 90

